Cinquante cinquième année. - N ° 211 A Jeudi 28 octobre 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1160

57 – MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE METZ

Ventes et cessions

312 708 415 RCS Metz.
ALLGAIER FRANCE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 5000000 EUR.
Adresse : rue du Docteur Dieter Hundt, Parc Industriel, 57380 Faulquemont.
Oppositions : Art. L236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet d'apport partiel d'actif AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF Pour la société apporteuse : Dénomination : ALLGAIER FRANCE Forme : société à responsabilité limitée Adresse du siège : rue du Docteur Dieter Hundt, Parc Industriel, 57380 Faulquemont Montant du capital : 5 000 000 Euros Immatriculation : 312 708 415 RCS METZ Pour la société bénéficiaire : Dénomination : ALLGAIER PROCESS TECHNOLOGY Forme : société à responsabilité limitée Adresse du siège : Le Mathis 204 avenue de Colmar, 67100 Strasbourg Montant du capital : 1 Euro Immatriculation : 900 202 862 RCS STRASBOURG Apports effectués : Branche d'activité apportée : activité d'agent commercial de vente et support de vente de solutions, machines, appareils et installations liées à la technologie des processus pour l'industrie de transformation des matières en vrac ACTIF BRUT : 59 000 euros PASSIF : 58 267 euros ACTIF NET apporté : 733 euros Rapport d'échange : En rémunération de l'actif net apporté, il sera attribué à ALLGAIER France, 529 371 parts sociales d'une valeur nominale de 0,1 centime chacune, entièrement libérées, à créer par la Société ALLGAIER PROCESS TECHNOLOGY qui augmentera ainsi son capital d'une somme de 529,37 euros pour le porter de 1 € à 530,37 euros. Montant prévu de la prime d'apport La différence entre la valeur nette comptable des biens et droits apportés par la Société apporteuse et la valeur nominale des parts sociales créées à titre d'augmentation de capital par la Société bénéficiaire, soit 203,63 euros, constituera une prime d'apport qui sera inscrite au bilan de la société ALLGAIER PROCESS TECHNOLOGY. Date du projet d'apport partiel d'actif : 19 octobre 2021 Rétroactivité au 1er juillet 2021 Date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : - Pour la société apporteuse : le 22 octobre 2021 au RCS de Metz - Pour la société bénéficiaire : le 21 octobre 2021 au RCS de Strasbourg.